

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy.

La séance a été ouverte par Monsieur Daniel MATERGIA, Président sortant.

Madame Rose-Marie FALQUE, Maire d'AZERAILLES, doyenne de l'assemblée a assuré la présidence pour procéder à l'élection du président du conseil d'administration.

La séance s'est poursuivie sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

M. Jean-Jacques PIERRET a été désigné secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	19	4
Nombre de procurations	3	2
Nombre de suffrages exprimés	22	6

Etaient présents

Monsieur Christian ARIES, suppléant de M. Vincent HAMEN
Monsieur Hocine CHABIRA
Madame Sylvie DUVAL
Madame Rose-Marie FALQUE
Madame Chantal FINCK
Monsieur Charles FRANCOIS
Monsieur David GARLAND
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Madame Marie-Laure MARCHAL
Monsieur Daniel MATERGIA
Madame Evelyne MATHIS
Madame Sophie MERCIER
Madame Chrystelle NICOLAS
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Madame Céline REIN
Monsieur Ousmane SAMB
Monsieur Pascal SCHNEIDER
Monsieur Mahmoud SODKI
Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Sylvain THIRIET
Monsieur Christopher VARIN

Ont donné procuration

Monsieur Bernard BERTELLE à Madame Sylvie DUVAL
Madame Gisèle FROMAGET à Madame Rose-Marie FALQUE
Madame Aurélie MORIN-RIVIERE à Madame Sophie MERCIER
Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur Daniel MATERGIA
Madame Michèle PILOT à Monsieur Pascal SCHNEIDER

Etaient excusés

Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX
Monsieur Serge PAGNONCELLI

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Cédric MACRON, Directeur Général des Services
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUILLET 2026
POINT À L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 26/40 - DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CDG AU GIP INFORMATIQUE
DES CDG**

Références et contexte

- Décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, notamment son article 27
- Arrêté du 9 juin 2017 portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public informatique des centres de gestion, dit « GIP Informatique des CDG »

Le GIP Informatique des CDG a pour objet de mutualiser les moyens et solutions informatiques utiles à l'accompagnement des missions légales et réglementaires dévolues aux centres de gestion membres.

Il convient de désigner le représentant du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle auprès du GIP Informatique des CDG, conformément aux règles de représentation prévues par la convention constitutive et les instances du groupement.

Désignation proposée

Qualité de la représentation	Nom et prénom	Fonction au sein du CDG
Représentant titulaire	Daniel MATERGIA	Président
Représentant suppléant, le cas échéant	Jean-Jacques PIERRET	Administrateur

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité,

- de désigner Daniel MATERGIA en qualité de représentant du Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle auprès du GIP Informatique des CDG
- de désigner, le cas échéant, Jean-Jacques PIERRET en qualité de suppléant
- d'autoriser le président à accomplir toutes formalités nécessaires auprès du GIP Informatique des CDG.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY

